



Evolve ETFs

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

31 décembre 2020

États financiers annuels

Table des matières

États de la situation financière	1
États du résultat global.....	2
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3
États des flux de trésorerie	4
Inventaire du portefeuille de placements	5
Notes complémentaires aux états financiers propres au Fonds	7
Notes complémentaires aux états financiers	Error! Bookmark not defined.

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

États de la situation financière

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	31 décembre 2020 (\$)	31 décembre 2019 (\$)
Aux (note 1)		
Actif		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	135 950 365	208 482 295
Trésorerie	1 433 352	2 362 964
Trésorerie détenue par des courtiers	16 924	16 924
Souscriptions à recevoir	-	12 063
Produit de la vente de placements à recevoir	-	27 086
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	306 060	382 480
	137 706 701	211 283 812
Passif		
Passifs courants		
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	608 636	869 386
Charges à payer	113 496	168 681
	722 132	1 038 067
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	136 984 569	210 245 745
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Parts de FNB non couvertes	136 368 768	209 870 181
Catégorie A non couverte	615 781	375 544
Catégorie F non couverte	20	20
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Parts de FNB non couvertes	15,68	16,86
Catégorie A non couverte	18,04	19,41
Catégorie F non couverte	20,06	20,00

Approuvé au nom du conseil d'administration d'Evolve Funds Group Inc., gestionnaire et fiduciaire :



Raj Lala
Chef de la direction et administrateur



Elliot Johnson
Chef de l'exploitation, chef des placements et administrateur

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

États du résultat global

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	31 décembre 2020 (\$)	31 décembre 2019 (\$)
Pour les périodes closes les (note 1)		
Produits		
Produit d'intérêts à des fins de distribution	2	-
Revenu de dividende	8 950 071	13 173 265
Variations de la juste valeur des placements		
Gain net réalisé (perte nette réalisée)	(51 100 187)	(18 847 816)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	26 979 074	3 231 192
Total des produits (pertes)	(15 171 040)	(2 443 359)
Charges		
Frais de gestion (note 4)	1 125 631	1 728 769
Frais d'administration (note 4)	270 383	403 641
Charges d'intérêts et frais bancaires	-	1
Coûts de transaction (note 2)	277 632	314 026
Total des charges d'exploitation	1 673 646	2 446 437
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(16 844 686)	(4 889 796)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation		
Parts de FNB non couvertes	(16 858 612)	(4 905 504)
Catégorie A non couverte	13 926	15 708
Catégorie F non couverte	-	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par part		
Parts de FNB non couvertes	(1,61)	(0,35)
Catégorie A non couverte	0,41	2,85
Catégorie F non couverte	(0,10)	0,22

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	31 décembre 2020 (\$)	31 décembre 2019 (\$)
Pour les périodes closes les (note 1)		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période		
Parts de FNB non couvertes	209 870 181	226 117 125
Catégorie A non couverte	375 544	-
Catégorie F non couverte	20	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	210 245 745	226 117 125
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation		
Parts de FNB non couvertes	(16 858 612)	(4 905 504)
Catégorie A non couverte	13 926	15 708
Catégorie F non couverte	-	-
	(16 844 686)	(4 889 796)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement		
Parts de FNB non couvertes	(7 660 409)	(10 017 512)
Catégorie A non couverte	(31 053)	(17 851)
Catégorie F non couverte	(1)	(1)
	(7 691 463)	(10 035 364)
Remboursement de capital		
Parts de FNB non couvertes	(1 049 173)	(1 851 660)
Catégorie A non couverte	-	(1 351)
	(1 049 173)	(1 853 011)
Opérations sur les parts rachetables		
Produit tiré de la vente de parts rachetables		
Parts de FNB non couvertes	25 906 433	99 995 539
Catégorie A non couverte	417 343	361 520
Catégorie F non couverte	-	20
	26 323 776	100 357 079
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		
Catégorie A non couverte	24 988	17 518
Catégorie F non couverte	1	1
	24 989	17 519
Rachat de parts		
Parts de FNB non couvertes	(73 839 652)	(99 467 807)
Catégorie A non couverte	(184 967)	-
	(74 024 619)	(99 467 807)
Augmentation (diminution) nette au titre des opérations sur parts rachetables	(47 675 854)	906 791
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	(73 261 176)	(15 871 380)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période		
Parts de FNB non couvertes	136 368 768	209 870 181
Catégorie A non couverte	615 781	375 544
Catégorie F non couverte	20	20
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	136 984 569	210 245 745

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

États des flux de trésorerie

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	31 décembre 2020 (\$)	31 décembre 2019 (\$)
Pour les périodes closes les (note 1)		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(16 844 686)	(4 889 796)
Ajustements :		
(Gain réalisé) perte réalisée sur les placements	51 100 187	18 847 816
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(26 979 074)	(3 231 192)
Acquisition de placements ²	(65 846 552)	(106 377 000)
Produit à la vente ou à l'échéance de placements ²	69 152 140	99 384 084
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	76 420	78 151
Augmentation (diminution) des charges à payer	(55 185)	(22 783)
Variation de la marge	-	(16 924)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	10 603 250	3 772 356
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(8 976 397)	(11 886 970)
Produit tiré de la vente de parts ²	2 636 833	14 607 774
Paiements pour le rachat de parts ²	(5 193 298)	(9 868 954)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(11 532 862)	(7 148 150)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(929 612)	(3 375 794)
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	2 362 964	5 738 758
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	1 433 352	2 362 964
Informations supplémentaires¹		
Intérêts reçus, nets des retenues d'impôt étranger	2	-
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt étranger	9 026 491	13 251 416

1 Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

2 Compte non tenu des transactions en nature, le cas échéant

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

Inventaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2020

Nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Services de communication (1,0 %)			
95 862	BCE Inc., actions privilégiées, série AA	1 703 276	1 414 923
Énergie (18,1 %)			
182 809	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 3	2 007 780	2 467 922
178 603	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 7	3 069 600	2 607 604
423 817	Enbridge Inc., actions privilégiées, série D	6 426 254	5 797 817
93 802	Pembina Pipeline Corporation, actions privilégiées, série 13	2 096 435	2 367 562
211 367	Pembina Pipeline Corporation, actions privilégiées, série 15	3 979 168	3 320 576
84 379	Pembina Pipeline Corporation, actions privilégiées, série 7	1 447 883	1 337 407
23 030	Corporation TC Énergie, actions privilégiées, série 13	579 468	587 726
90 635	Corporation TC Énergie, actions privilégiées, série 3	1 297 599	861 033
178 117	Corporation TC Énergie, actions privilégiées, série 7	3 225 775	2 710 941
184 647	Corporation TC Énergie, actions privilégiées, série 9	3 458 062	2 732 776
		27 588 024	24 791 364
FNB – actions canadiennes (0,1 %)			
5 900	FNB indiciel Actions privilégiées et dividende stable Evolve (parts de FNB non couvertes)	2 058	147 205
Services financiers (68,0 %)			
201 745	Banque de Montréal, actions privilégiées, 3,90 %, série 29	3 470 066	4 022 795
214 676	Banque de Montréal, actions privilégiées, série 31	4 123 402	4 337 529
64 545	Banque de Montréal, actions privilégiées, série 38	1 484 905	1 662 034
83 960	Banque de Montréal, actions privilégiées, série 40	1 952 467	2 081 368
142 920	Banque canadienne impériale de commerce, actions privilégiées, série 45	2 829 474	3 485 819
260 757	Banque canadienne impériale de commerce, actions privilégiées, série 47	4 895 620	5 371 594
65 350	Great-West Lifeco Inc., actions privilégiées	1 488 093	1 659 890
102 222	Great-West Lifeco Inc., actions privilégiées, série I	2 174 839	2 429 817
69 034	Great-West Lifeco Inc., actions privilégiées, série M	1 689 262	1 751 393
74 479	Great-West Lifeco Inc., actions privilégiées, série S	1 683 403	1 880 595
61 158	Intact Corporation financière, actions privilégiées, série 1	1 067 093	949 172
28 963	Financière Manuvie, actions privilégiées	715 889	735 371
175 901	Financière Manuvie, actions privilégiées, série 11	3 274 418	3 693 921
157 647	Financière Manuvie, actions privilégiées, série 17	3 008 306	3 085 152
65 984	Financière Manuvie, actions privilégiées, série 23	1 390 509	1 653 559
128 993	Financière Manuvie, actions privilégiées, série 9	2 866 223	2 902 343
81 208	Power Corporation du Canada, actions privilégiées, série D	1 792 760	2 020 455
194 008	Power Corporation du Canada, actions privilégiées, série G	4 657 322	4 906 462
91 366	Financière Power, actions privilégiées, série E	2 073 739	2 316 128
41 748	Financière Power, actions privilégiées, série R	996 676	1 060 817
126 642	Financière Power, actions privilégiées, série V	2 863 383	3 229 371
168 106	Banque Royale du Canada, actions privilégiées, 4,00 %, série AZ	3 137 385	3 521 821
159 561	Banque Royale du Canada, actions privilégiées, série BB	3 149 390	3 390 671
207 159	Banque Royale du Canada, actions privilégiées, série BK	4 982 541	5 274 268
29 861	Banque Royale du Canada, actions privilégiées, série BM	743 170	765 935
121 574	Financière Sun Life inc., actions privilégiées, 4,75 %, série 1	2 714 877	3 010 172
77 508	Banque de Nouvelle-Écosse, actions privilégiées, série 38	1 891 543	1 994 281
118 572	Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 14	2 757 549	3 043 743
40 596	Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées	949 793	1 020 583
71 898	Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées	1 789 905	1 834 837

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

Inventaire du portefeuille de placements (suite)

Au 31 décembre 2019

Services financiers (68,0 %) (suite)			
231 486	Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, 3,80 %, série 3	4 360 650	4 757 037
124 894	Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 18	2 904 283	2 858 824
76 787	Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 20	1 689 424	1 704 671
16 473	Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 24	413 977	422 532
206 338	Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 5	4 147 594	4 320 718
		86 129 930	93 155 678
Immobilier (3,7 %)			
186 246	Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, 4,85 %, série II	3 833 326	2 996 698
59 449	Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, série R	926 485	785 916
64 591	Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, série S	1 371 839	838 068
59 762	Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, série Y	826 793	466 144
		6 958 443	5 086 826
Services publics (8,3 %)			
50 859	Actions Privilégiées Énergie Renouvelable Brookfield Inc., série 5	1 080 746	1 185 015
111 456	AltaGas Limited, actions privilégiées, série A	1 558 234	1 568 186
134 828	AltaGas Limited, actions privilégiées, série E	2 038 118	2 568 471
107 972	AltaGas Limited, actions privilégiées, série G	1 499 169	1 942 416
23 582	AltaGas Limited, actions privilégiées, série K	536 895	577 052
62 856	Brookfield Renewable Partners Limited Partnership, actions privilégiées, série 13	1 404 452	1 522 371
63 285	Brookfield Renewable Power Preferred Equity Inc., actions privilégiées, série 3	1 097 103	1 110 652
35 152	Westcoast Energy Inc., actions privilégiées	872 299	880 206
		10 087 016	11 354 369
	Coûts de transaction	(98 222)	-
	Total des placements (99,2 %)	132 370 525	135 950 365
	Autres actifs, moins les passifs (0,8 %)		1 034 204
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		136 984 569

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

Notes complémentaires aux états financiers propres au Fonds

Risques liés aux instruments financiers (note 3)

Risque de concentration du portefeuille

Les principales concentrations du Fonds par secteur se présentent comme suit :

Portefeuille par catégorie	Pourcentage de la valeur liquidative	
	31 décembre 2020 (%)	31 décembre 2019 (%)
Titres de capitaux propres		
Services de communication	1,0	9,5
Énergie	18,1	22,2
FNB – actions canadiennes	0,1	8,0
Services financiers	68,0	46,8
Produits industriels	-	0,6
Immobilier	3,7	0,8
Services publics	8,3	11,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,1	1,1
Autres actifs, moins les passifs	(0,3)	(0,3)
Total	100,0	100,0

Autre risque de prix/de marché

Le tableau ci-après résume l'estimation de la direction concernant l'incidence d'une variation de 10 % de la valeur du Fonds sur l'actif net, aux 31 décembre 2020 et 2019, toutes les autres variables demeurant constantes :

Fonds	Incidence sur l'actif net (\$)	
	31 décembre 2020 (\$)	31 décembre 2019 (\$)
Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	13 595 037	20 848 230

Risque de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la majeure partie des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé de façon importante au risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt du marché.

Risque de liquidité

Les liquidités du Fonds font l'objet d'une gestion quotidienne, ce qui permet de couvrir les charges et de pourvoir au rachat des parts rachetables du Fonds. Aux 31 décembre 2020 et 2019, le Fonds détenait peu de passifs financiers ayant des échéances de plus de trois mois.

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

Notes complémentaires aux états financiers propres au Fonds

Risque de crédit

Aux 31 décembre 2020 et 2019, le Fonds avait investi dans des actions privilégiées présentant les notations du crédit ci-après :

	Pourcentage de la valeur liquidative	
	31 décembre 2020 (%)	31 décembre 2019 (%)
Titres par notation du crédit		
P1	-	7,7
P2	67,2	60,7
P3	31,9	22,7
Total	99,1	91,1

Les notations du crédit des actions privilégiées sont obtenues de Dominion Bond Rating Services et de Standard & Poor's. Une notation de P1 correspond à un titre de grande qualité émis par une entité présentant d'excellents résultats et une bonne situation financière. Une notation de P2 correspond à un titre de qualité satisfaisante. La protection des dividendes et du capital par la société reste considérable, mais ses résultats, sa situation financière et ses ratios de couverture sont inférieurs à ceux d'une entreprise dont la notation est de P1. Une notation de P3 correspond à un titre de qualité adéquate. La protection des dividendes et du capital par la société est considérée encore comme acceptable, mais elle est plus vulnérable aux changements défavorables de la situation financière et économique, et pourrait être exposée à d'autres conditions défavorables qui nuisent à la protection de la dette.

Évaluations à la juste valeur

Le tableau suivant présente la hiérarchie des évaluations à la juste valeur en fonction des données d'entrée utilisées aux 31 décembre 2020 et 2019 aux fins de l'évaluation des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur :

Actifs (passifs) financiers

	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
31 décembre 2020				
Titres de capitaux propres	135 950 365	-	-	135 950 365
Total	135 950 365	-	-	135 950 365
31 décembre 2019				
Titres de capitaux propres	208 482 295	-	-	208 482 295
Total	208 482 295	-	-	208 482 295

Au cours des périodes closes les 31 décembre 2020 et 2019, il n'y a eu aucun transfert de titres entre le niveau 1 et le niveau 2. Aux 31 décembre 2020 et 2019 ou pour les périodes closes à ces dates, aucun titre n'était classé au niveau 3.

Entités structurées non consolidées

Le tableau ci-après présente les renseignements détaillés sur les placements du Fonds dans des fonds négociés en Bourse aux 31 décembre 2020 et 2019 :

	Juste valeur des placements du Fonds (\$)	Pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent (%)
31 décembre 2020		
FNB indiciel Actions privilégiées et dividende stable Evolve – parts de FNB non couvertes	147 205	0,4
31 décembre 2019		
FNB indiciel Actions privilégiées et dividende stable Evolve – parts de FNB non couvertes	16 871 990	56,3

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

Notes complémentaires aux états financiers propres au Fonds

Transactions sur parts (note 5)

Les transactions des porteurs de parts pour les périodes closes les 31 décembre 2020 et 2019 sont les suivantes :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Parts de FNB non couvertes		
Nombre de parts rachetables en circulation au début de la période	12 444 800	12 650 000
Émises	1 715 000	5 869 800
Rachetées	(5 465 000)	(6 075 000)
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de la période	8 694 800	12 444 800
Catégorie A non couverte		
Nombre de parts rachetables en circulation au début de la période	19 345	-
Émises	25 401	19 251
Réinvesties	1 385	94
Rachetées	(11 995)	-
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de la période	34 136	19 345
Catégorie F non couverte		
Nombre de parts rachetables en circulation au début de la période	1	-
Émises	-	1
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de la période	1	1

Impôts sur le résultat (note 6)

Au 31 décembre 2020, les soldes du report prospectif des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital du Fonds se présentaient comme suit :

	31 décembre 2020 (\$)
Au	
Pertes en capital	31 541 202
Pertes autres qu'en capital	-

Notes complémentaires aux états financiers

Au 31 décembre 2020 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

1. ORGANISATION

Les Fonds Evolve (chacun, un « Fonds » et collectivement, les « Fonds ») sont constitués aux dates de création indiquées plus loin en tant que fiducies de fonds communs de placement à capital variable, sous le régime des lois de la province de l'Ontario, conformément à une déclaration de fiducie générale datée du 4 août 2017, en sa version modifiée et mise à jour à l'occasion. Les parts des fonds négociés en Bourse (« FNB ») sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), ainsi qu'à la Bourse Neo dans le cas du FNB Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve et du Fonds Compte d'épargne à intérêt élevé Evolve. L'adresse du siège social des Fonds est au 40, rue King Ouest, bureau 3404, Toronto (Ontario) M5H 3Y2.

La liste ci-après indique les catégories de parts offertes en vente pour chacun des Fonds, à la date des présents états financiers :

Fonds gérés activement

Nom du Fonds	Gestionnaire de portefeuille/sous-conseiller	Catégorie	Symbole boursier	Date de création	Date de début des activités
Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts de FNB non couvertes	DIVS	14 août 2017	29 sept.2017
	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts non couvertes de catégorie A	EVF101	14 août 2017	23 avril 2019
	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts non couvertes de catégorie F	EVF100	14 août 2017	23 avril 2019
Fonds Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts de FNB non couvertes	FIXD	21 mars 2018	29 mars 2018
	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts non couvertes de catégorie A	EVF111	21 mars 2018	4 juin 2019
	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts non couvertes de catégorie F	EVF110	21 mars 2018	4 juin 2019
Fonds Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve	Allianz Global Investors.	Parts de FNB couvertes	EARN	30 octobre 2018	14 novembre 2018
	Allianz Global Investors.	Parts couvertes de catégorie A	EVF131	30 octobre 2018	23 avril 2019
	Allianz Global Investors	Parts couvertes de catégorie F	EVF130	30 octobre 2018	23 avril 2019
Fonds Chefs de file du futur Evolve	Evolve Funds Group Inc.	Parts de FNB couvertes	LEAD	4 septembre 2020	14 septembre 2020
	Evolve Funds Group Inc.	Parts de FNB non couvertes	LEAD.B	4 septembre 2020	14 septembre 2020
	Evolve Funds Group Inc.	Parts de FNB non couvertes en dollars américains	LEAD.U	4 septembre 2020	14 septembre 2020

Fonds indiciels

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole boursier	Date de création	Date de début des activités
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	Parts de FNB couvertes	CARS	4 août 2017	29 sept.2017
	Parts de FNB non couvertes	CARS.B	4 août 2017	29 sept.2017
	Parts de FNB non couvertes en dollars américains	CARS.U	4 août 2017	3 octobre 2017
	Parts couvertes de catégorie A	EVF141	4 août 2017	23 avril 2019
	Parts couvertes de catégorie F	EVF140	4 août 2017	23 avril 2019
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	Parts de FNB couvertes	CYBR	4 août 2017	20 septembre 2017

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Au 31 décembre 2020 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

	Parts de FNB non couvertes	CYBR.B	4 août 2017	20 septembre 2017
	Parts de FNB non couvertes en dollars américains	CYBR.U	4 août 2017	16 mai 2019
	Parts couvertes de catégorie A	EVF151	4 août 2017	23 avril 2019
	Parts couvertes de catégorie F	EVF150	4 août 2017	23 avril 2019
Fonds indiciel innovation Evolve	Parts de FNB couvertes	EDGE	20 avril 2018	2 mai 2018
	Parts couvertes de catégorie A	EVF161	20 avril 2018	4 juin 2019
	Parts couvertes de catégorie F	EVF160	20 avril 2018	4 juin 2019
FNB indiciel jeux électroniques Evolve	Parts de FNB couvertes	HERO	4 juin 2019	17 juin 2019
FNB indiciel Actions privilégiées et dividende stable Evolve	Parts de FNB non couvertes	PREF	19 septembre 2019	19 septembre 2026

Chaque Fonds indiciel cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible, et avant déduction des frais, le rendement d'un indice général reconnu sur le marché.

Fonds indiciels ayant recours à une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole boursier	Date de création	Date de début des activités
Fonds Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	Parts de FNB couvertes	LIFE	4 août 2017	25 octobre 2017
	Parts de FNB non couvertes	LIFE.B	4 août 2017	25 octobre 2017
	Parts de FNB non couvertes en dollars américains	LIFE U	4 août 2017	27 novembre 2019
	Parts couvertes de catégorie A	EVF171	4 août 2017	7 juillet 2020
	Parts couvertes de catégorie F	EVF170	4 août 2017	7 juillet 2020
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve	Parts de FNB couvertes	CALL	4 août 2017	16 octobre 2017
	Parts de FNB non couvertes	CALL.B	4 août 2017	16 octobre 2017
	Parts de FNB non couvertes en dollars américains	CALL U	4 août 2017	27 novembre 2019
Fonds indiciel Rendement amélioré du secteur mondial des matériaux et des mines Evolve	Parts de FNB couvertes	BASE	4 juin 2019	12 juin 2019
	Parts de FNB non couvertes	BASE.B	4 juin 2019	12 juin 2019

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Au 31 décembre 2020 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Marché monétaire

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole boursier	Date de création	Date de début des activités
Fonds Compte d'épargne à intérêt élevé Evolve	Parts de FNB non couvertes	HISA	15 novembre 2019	21 novembre 2019
	Parts non couvertes de catégorie A	EVF200	15 novembre 2019	16 janvier 2020
	Parts non couvertes de catégorie F	EVF201	15 novembre 2019	16 janvier 2020

Chaque Fonds indiciel ayant recours à une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes cherche à reproduire, autant qu'il soit raisonnablement possible et avant les frais, le rendement d'un indice général reconnu sur le marché et, en outre, à générer un rendement au moyen d'une stratégie de vente d'options d'achat couvertes contre au plus 33 % des titres de capitaux propres de l'un ou l'autre des portefeuilles intégrant une stratégie de vente d'options d'achat couvertes.

Certains Fonds offrent des catégories de parts couvertes, de parts non couvertes et de parts non couvertes libellées en dollars américains. Dans les cas où les Fonds investissent leurs actifs dans des titres libellés en devises autres que le dollar canadien ou offrent des parts non couvertes en dollars américains, la valeur du portefeuille variera en raison des fluctuations des taux de change. En ce qui concerne les Fonds offrant des parts couvertes, le risque de change est réduit grâce à la conclusion de contrats de change à terme visant à couvrir le risque de change en dollars canadiens et, par conséquent, les parts couvertes ne sont pas exposées de façon importante au risque de change. Pour ce qui est des Fonds offrant des parts non couvertes et des parts non couvertes libellées en dollars américains, le risque de change n'est pas atténué, puisque l'exposition à ce risque n'est pas couverte en dollars canadiens et, par conséquent, les parts non couvertes et les parts non couvertes en dollars américains sont exposées de façon importante au risque de change. Par conséquent, en raison de la différence dans les stratégies de couverture du risque de change, la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie ne sera pas la même.

Evolve Funds Group Inc. (le « gestionnaire ») est le fiduciaire, le gestionnaire et le gestionnaire de placements des Fonds.

L'inventaire du portefeuille de chaque Fonds est au 31 décembre 2020. L'état de la situation financière de chacun des Fonds qui ont commencé leurs activités en 2020 est au 31 décembre 2020 et celui des Fonds qui ont commencé leurs activités au cours des exercices antérieurs à 2020 est aux 31 décembre 2020 et 2019. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et l'état des flux de trésorerie de chaque Fonds sont pour les périodes terminées le 31 décembre des années présentées, à l'exception des Fonds créés au cours de l'une ou l'autre des périodes, l'information présentée est pour la période à compter de la date de création jusqu'au 31 décembre des années présentées, le cas échéant.

La publication des états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 24 mars 2021.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés ou de compte intégré commandité par certains courtiers inscrits.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Voici un résumé des principales méthodes comptables utilisées par les Fonds :

Base de préparation

Les états financiers des Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. Les états financiers ont été préparés sur la base de continuité d'exploitation et selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Chaque Fonds est une entité de placement, et, de façon générale, tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS »). Par conséquent, les méthodes comptables des Fonds visant l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

En appliquant les normes IFRS, la direction peut faire des estimations et émettre des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Au 31 décembre 2020 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les actifs et passifs financiers, comme des titres de créance et de capitaux propres, des dérivés, la trésorerie, ainsi que d'autres montants à recevoir et à payer. Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à la norme IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont classés comme étant à la JVRN et les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti. Les passifs liés aux dérivés sont classés à la JVRN.

Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument en question. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument en question est échu ou lorsque le Fonds a cédé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de celui-ci. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation au titre du passif est acquittée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration. Ainsi, les transactions d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction.

Les instruments financiers sont ensuite évalués à la JVRN et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

Classement des parts rachetables

IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, exige que les titres du Fonds, qui sont considérés comme des instruments remboursables au gré du porteur, soient classés comme des passifs financiers ou des instruments de capitaux propres. Les parts des Fonds ne satisfont pas aux critères pour être classées comme des instruments de capitaux propres. Par conséquent, les parts rachetables en circulation des Fonds sont classées à titre de passifs financiers conformément à l'IAS 32.

Évaluation des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la JVRN sont comptabilisés dans l'état de la situation financière à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Tous les coûts de transaction comme les commissions de courtage engagées lors de l'achat ou de la vente de titres pour ces instruments sont comptabilisés directement en résultat net.

Les variations subséquentes de la juste valeur de ces instruments financiers (c.-à-d., l'excédent ou le déficit de la somme de la juste valeur des placements du portefeuille par rapport à la somme du coût moyen de chaque placement du portefeuille) sont comptabilisées à titre de plus-value (moins-value) latente des placements. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est indiquée dans l'état du résultat global.

Pour déterminer le coût moyen de chaque placement de portefeuille, le prix d'achat des placements de portefeuille acquis par chaque Fonds est ajouté au coût moyen du placement de portefeuille particulier juste avant l'achat. Le coût moyen d'un placement de portefeuille est réduit par le nombre d'actions vendues multiplié par le coût moyen du placement de portefeuille au moment de la vente. Le coût moyen par action de chaque placement de portefeuille vendu est déterminé en divisant le coût moyen du placement de portefeuille par le nombre d'actions détenues juste avant la transaction de vente. Les coûts de transaction engagés lors des transactions du portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont comptabilisés immédiatement en résultat net, puis présentés dans un poste de charge distinct dans les états financiers. Les gains et les pertes réalisés lors de la vente de placements du portefeuille sont également calculés en fonction des coûts moyens des placements connexes, à l'exclusion des coûts de transaction.

La valeur liquidative par part d'un Fonds est calculée chaque jour ouvrable du Fonds à l'heure de clôture normale prévue des négociations ordinaires à la bourse respective de chaque Fonds. La valeur liquidative par part est calculée en divisant l'actif net de chaque Fonds par le nombre de parts en circulation de ce Fonds. Les parts des Fonds sont émises et vendues sur une base continue et il n'y a aucune limite sur le nombre de parts qui peuvent être émises. Dans le calcul de la valeur liquidative de chaque catégorie de chaque Fonds, les placements sont évalués conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration du gestionnaire. Les titres de capitaux propres (y compris les actions privilégiées) cotés ou négociés à une Bourse sont évalués au dernier cours vendeur ou au cours de clôture sur la principale Bourse ou le principal marché où sont négociés ces titres lorsque le cours s'inscrit dans la fourchette de l'écart acheteur-vendeur. Si le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine alors le cours dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les contrats de devises sont évalués en fonction de la différence entre la valeur du contrat à la date d'évaluation et la valeur à la date que le contrat a été conclu. La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas inscrits ou négociés à une Bourse de valeurs est établie en ayant recours à des techniques d'évaluation. Ces techniques comprennent l'utilisation d'opérations comparables conclues entre personnes sans lien de dépendance, de renvois à d'autres instruments essentiellement semblables, d'une analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, d'avis de courtiers en valeurs et d'autres techniques habituellement utilisées par les intervenants du marché afin de se fonder le plus possible sur les données du marché et le moins possible sur celles de l'entité à l'étude.

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Au 31 décembre 2020 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Évaluation de la juste valeur

Les IFRS décrivent la juste valeur comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou le prix qui serait payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des participants du marché à la date d'évaluation. Elles ont établi une hiérarchie à trois niveaux des données à utiliser lors de l'évaluation de la juste valeur aux fins de la présentation de l'information. De façon générale, les données font référence aux hypothèses utilisées par les participants du marché dans l'évaluation de l'actif ou du passif, y compris des hypothèses sur les risques – par exemple, le risque présenté par une technique d'évaluation particulière utilisée pour évaluer la juste valeur (comme un modèle d'établissement des prix) ou le risque présenté par les données de la technique d'évaluation.

Les données peuvent être observables ou non observables. Les données observables reflètent les hypothèses utilisées par les participants du marché dans l'évaluation de l'actif ou du passif. Ces données sont fondées sur les données du marché obtenues de sources indépendantes de l'entité présentant l'information financière. Les données non observables reflètent les propres hypothèses de l'entité présentant l'information financière à l'égard des hypothèses qu'utiliseraient les participants du marché dans l'évaluation de l'actif ou du passif. Les données non observables sont basées sur les meilleurs renseignements disponibles dans les circonstances. La hiérarchie à trois niveaux des données est résumée dans les trois grands niveaux énumérés ci-après :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques à la date d'évaluation.

Niveau 2 – Des techniques d'évaluation dont la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur est observable directement ou indirectement (notamment les cours publiés de titres semblables, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, le risque de crédit, etc.).

Niveau 3 – Des techniques d'évaluation dont la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur est non observable (notamment les hypothèses de chaque Fonds dans la détermination de la juste valeur des placements).

Les données ou la méthodologie utilisées pour l'évaluation ne sont pas nécessairement une indication des risques associés à ces placements.

Les Fonds tiennent compte de la hiérarchie de juste valeur dans les notes complémentaires aux états financiers propres aux Fonds.

Prêt de titres

Pour générer des rendements supplémentaires, les Fonds sont autorisés à conclure des conventions de prêt de titres avec des emprunteurs jugés acceptables conformément au *Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif*.

La valeur de marché totale de tous les titres prêtés par un Fonds ne doit pas excéder 50 % de la juste valeur des actifs du Fonds. Les Fonds obtiennent des garanties financières pour les titres prêtés sous forme de titres de créance du gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux canadiens, du gouvernement des États-Unis d'Amérique ou du gouvernement de l'un des États américains, du gouvernement d'un État souverain des pays du G7, de l'Autriche, de la Belgique, du Danemark, de la Finlande, des Pays-Bas, de l'Espagne, de la Suède ou de la Suisse; ou d'un organisme supranational autorisé des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques. La garantie admissible minimale s'établit à 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La valeur de marché globale à la clôture des titres prêtés et des garanties reçues ainsi qu'un rapprochement du produit brut tiré du prêt de titres avec le produit tiré du prêt de titres comptabilisé par chacun des Fonds dans l'état du résultat global des Fonds sont présentés à la section Opérations de prêts de titres des notes propres au Fonds.

Aux termes de la convention de prêt de titres, l'emprunteur versera aux Fonds des honoraires négociés pour l'emprunt des titres et des paiements compensatoires qui équivaldront à toutes les distributions que l'emprunteur aura reçues sur les titres empruntés, et les Fonds recevront une forme de garantie financière acceptable d'un montant supérieur à la valeur des titres prêtés. Bien que cette garantie financière soit réévaluée à la valeur de marché, chaque Fonds est exposé au risque de perte en cas de défaut de l'emprunteur aux termes de l'engagement de celui-ci de retourner les titres empruntés et dans l'éventualité où la garantie financière s'avérerait insuffisante pour reconstituer le portefeuille de titres prêtés.

Contrats de change à terme

Un contrat de change à terme (« contrat à terme ») comporte une obligation d'acheter ou de vendre une devise déterminée à une date future, laquelle peut être fixée à un certain nombre de jours de la date du contrat conclu par les parties, à un prix établi au moment de la conclusion du contrat. Ces contrats sont principalement négociés sur le marché interbancaire et conclus directement par les cambistes (en règle générale, d'importantes banques commerciales) et leurs clients. De manière générale, un contrat à terme ne requiert pas de dépôt de marge initiale et aucune commission n'est versée à aucun moment de la négociation. Toutefois, si un Fonds est en position de perte latente sur un contrat à terme, il peut être tenu de donner une garantie financière (ou une garantie supplémentaire) à la contrepartie.

L'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les conditions des contrats à terme ainsi que les fluctuations imprévues de la valeur des devises par rapport au dollar canadien peuvent entraîner des risques.

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Au 31 décembre 2020 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Un contrat à terme est évalué à la juste valeur du gain ou de la perte qui seraient réalisés un jour d'évaluation si la position devait être liquidée. Les gains (pertes) réalisés et latents sur les contrats de change à terme sont comptabilisés dans l'état du résultat global à titre de gain (perte) réalisé sur dérivés et de variation de la plus-value (moins-value) latente des dérivés.

Contrats d'options

Les positions sur options en cours sont évaluées à un montant égal à la juste valeur courante qui aurait pour effet de liquider la position. Tout écart découlant de la réévaluation et les gains ou pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice des options sont comptabilisés à l'état du résultat global.

Contrats à terme

Les dépôts de garantie effectués auprès des courtiers à l'égard des contrats à terme sont inclus dans le poste de trésorerie de l'état de la situation financière. Toute variation de l'exigence relative à un dépôt de garantie est réglée quotidiennement et incluse dans le poste de trésorerie de l'état de la situation financière. Tout écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à chaque date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est comptabilisé en tant que variation nette de la plus-value (moins-value) latente des instruments financiers dérivés dans l'état du résultat global.

Ventes à découvert

Lorsqu'un Fonds vend un titre à découvert, il empruntera ce titre d'un courtier afin de conclure la vente. Le résultat d'une vente à découvert pour un Fonds est une perte si le prix du titre emprunté augmente entre la date de la vente à découvert et la date à laquelle le Fonds dénoue sa position vendeur en achetant ce titre. Le Fonds réalise un gain si le prix du titre baisse entre ces dates.

Opérations de placement et revenu de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où les titres sont achetés ou vendus (date de transaction). Les gains et pertes réalisés et latents sont calculés au coût moyen. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, compte non tenu des commissions et des coûts de transaction. Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage et les frais de règlement engagés à l'achat ou à la vente de titres, sont présentés à un poste distinct dans l'état du résultat global et ne font pas partie du coût des placements. Le revenu de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende, compte non tenu des retenues d'impôt étranger. Les intérêts aux fins de distribution présentés à l'état du résultat global représentent les paiements d'intérêt nominal reçus par les Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les primes reçues à la vente d'options figurent à l'état de la situation financière à titre de passifs et sont par la suite ajustées à la juste valeur. Si une option vendue qui n'a pas été exercée vient à expiration, les Fonds réalisent un gain égal à la prime reçue. Si une option vendue est liquidée, les Fonds réalisent un gain ou subissent une perte correspondant à l'écart entre le montant auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Le produit tiré d'opérations de prêts de titres découle des honoraires liés au prêt de titres payables par l'emprunteur et, dans certaines circonstances, des intérêts payés sur les montants au comptant ou les titres détenus à titre de garantie financière. Le produit, s'il y a lieu, tiré d'opérations de prêts de titres au cours de la période est présenté dans l'état du résultat global des Fonds.

Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds est le dollar canadien. Le dollar canadien est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel les Fonds exercent leurs activités. Le rendement des Fonds est évalué et leurs liquidités sont gérées en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie qui présente le plus fidèlement les incidences économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents. Les devises, ainsi que les titres de placement et les autres actifs et passifs libellés en devises, sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions. Les gains et pertes de change réalisés et latents sur les placements sont présentés respectivement comme des composantes des postes Gain net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements et Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements à l'état du résultat global. Les gains nets (pertes nettes) de change réalisés et latents découlant de la vente de devises comprennent ce qui suit : les gains (pertes) sur contrats de change à terme, les gains (pertes) de change comptabilisés entre la date de la transaction et la date de règlement sur les opérations de placement, et l'écart entre les montants des dividendes et des retenues d'impôt étranger comptabilisé dans les livres des Fonds et l'équivalent en dollars canadiens des montants réellement reçus ou versés. Ces gains (pertes) sont compris dans les postes Gain net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change et à la conversion de devises ou Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change et à la conversion de devises à l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Au 31 décembre 2020 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Jugements et estimations comptables critiques

La préparation des états financiers des Fonds exige que la direction fasse des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés comptabilisés dans les états financiers et la présentation des passifs éventuels. Toutefois, l'incertitude associée à ces hypothèses et à ces estimations pourrait donner lieu à des résultats qui pourraient nécessiter un ajustement important de la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné dans l'avenir.

Dans le processus d'application des méthodes comptables des fonds, la direction a rendu les jugements suivants, qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers :

Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, le gestionnaire a évalué le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leur portefeuille de placements respectifs et l'évaluation de la performance sur la base de la juste valeur et a établi que ces actifs et passifs financiers devraient être évalués à la JVRN conformément à IFRS 9.

Évaluation en tant qu'entité d'investissement

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement aux termes d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la JVRN plutôt que de les consolider. Voici les critères qui définissent une entité d'investissement :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, et qui doit leur fournir des services de gestion d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital ou de revenus de placement ou les deux;
- Une entité qui mesure et évalue le rendement de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

Les prospectus des Fonds précisent l'objectif qui consiste à fournir des services de gestion de placement aux investisseurs afin qu'ils réalisent des rendements sous forme de revenus de placement et de plus-values en capital.

Les Fonds font rapport à leurs investisseurs au moyen de rapports semestriels, et à leur direction au moyen de rapports de gestion internes, sur la base de la juste valeur. Tous les placements sont présentés à la juste valeur dans les états financiers des Fonds dans la mesure permise par les IFRS. Les Fonds ont une stratégie de sortie clairement documentée pour tous leurs placements.

Le gestionnaire a également conclu que les Fonds respectent les caractéristiques additionnelles d'une entité d'investissement, en ce sens qu'ils ont plus d'un placement; les placements se présentent surtout sous la forme d'actions et d'autres titres semblables; les Fonds ont plus d'un investisseur et leurs investisseurs ne sont pas des parties liées.

Ces conclusions seront réévaluées annuellement, en cas de changement de l'un ou l'autre de ces critères ou caractéristiques.

3. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités des Fonds peuvent les exposer à divers risques financiers liés aux instruments financiers, notamment le risque de concentration, le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix/de marché), le risque de liquidité et le risque de crédit. Le gestionnaire cherche à minimiser les effets défavorables possibles de ces risques sur le rendement des Fonds en embauchant des gestionnaires de portefeuille professionnels et chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions des Fonds et de l'évolution du marché, et en assurant la diversification du portefeuille de placements dans les limites des objectifs de placement établies.

Les détails de l'exposition des Fonds aux risques liés aux instruments financiers qui s'appliquent sont inclus dans les notes des états financiers propres au Fonds, le cas échéant.

Risque de concentration

La concentration indique la sensibilité relative du rendement d'un Fonds à des événements touchant un secteur ou une région géographique en particulier. Des concentrations de risque existent lorsqu'un certain nombre d'instruments financiers ou de contrats sont conclus avec la même contrepartie, ou lorsqu'un certain nombre de contreparties exercent des activités similaires ou œuvrent dans les mêmes régions, ou présentent des caractéristiques économiques similaires faisant en sorte que des changements d'ordre économique, politique ou autre influent de la même façon sur leur capacité de respecter leurs obligations contractuelles.

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Au 31 décembre 2020 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Risque de change

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés en devises. Les Fonds sont exposés au risque que la valeur des titres libellés en devises fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsque la valeur du dollar canadien recule par rapport aux devises, la valeur des placements dans des titres étrangers augmente. Lorsque la valeur du dollar canadien augmente, la valeur des placements dans des titres étrangers diminue.

Les Fonds qui détiennent des titres libellés en devises au cours de la période de présentation de l'information financière peuvent couvrir leur exposition aux devises en concluant des contrats à terme pour réduire le risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur de marché des instruments financiers portant intérêt des Fonds varie par suite de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Le cours des titres à revenu fixe à long terme fluctuera généralement davantage en réaction aux variations des taux d'intérêt que celui des titres à revenu fixe à court terme. Généralement, la juste valeur des titres à revenu fixe varie en sens inverse de la fluctuation des taux d'intérêt. La juste valeur des titres à revenu fixe diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et vice-versa. Les hausses et les baisses seront habituellement plus importantes pour les titres à revenu fixe à long terme que pour ceux à court terme.

Autre risque de prix/de marché

L'autre risque de prix/de marché s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier, à son émetteur ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés dans un marché ou un segment de marché. Tous les titres sont exposés à l'autre risque de prix/de marché. Le risque maximal correspond à la juste valeur de l'instrument financier.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un Fonds ne puissent pas être facilement convertis en trésorerie lorsque nécessaire. Les Fonds conservent généralement suffisamment de liquidités pour couvrir les charges et répondre aux demandes de rachat de parts en investissant principalement dans des titres liquides. Toutefois, pour répondre à une demande inattendue et importante de rachats de parts, les Fonds pourraient devoir se départir de placements dans des conditions qui ne sont pas optimales. Pour gérer la liquidité globale des Fonds et leur permettre de respecter leurs obligations, les actifs des Fonds sont principalement investis dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent, selon le gestionnaire, être facilement vendus sur le marché dans des circonstances normales.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. Pour mieux gérer le risque de crédit des Fonds, le gestionnaire surveille attentivement la solvabilité et la solidité opérationnelle des contreparties qui effectuent des transactions au nom des Fonds. En général, plus la notation du crédit des titres d'une société est élevée, moins il est probable que l'émetteur ne respecte pas ses obligations.

Les notations du crédit des actions privilégiées sont obtenues de Dominion Bond Rating Services et de Standard & Poor's. Une notation de P1 correspond à un titre de grande qualité émis par une entité présentant d'excellents résultats et une bonne situation financière. Une notation de P2 correspond à un titre de qualité satisfaisante. La protection des dividendes et du capital par la société reste considérable, mais ses résultats, sa situation financière et ses ratios de couverture sont inférieurs à ceux d'une entreprise dont la notation est de P1. Une notation de P3 correspond à un titre de qualité adéquate. La protection des dividendes et du capital par la société est considérée encore comme acceptable, mais elle est plus vulnérable aux changements défavorables de la situation financière et économique, et pourrait être exposée à d'autres conditions défavorables qui nuisent à la protection de la dette.

Pour les Fonds qui investissent dans des titres à revenu fixe, les notations du crédit sont obtenues de Standard & Poor's Global Ratings, de Moody's ou de Fitch Ratings. Une notation de AAA correspond à la qualité la plus élevée et à un risque minimal, alors qu'une notation de AA correspond à une qualité élevée et un risque de crédit très faible. Les obligations notées A sont considérées comme étant de qualité moyenne-supérieure et comportent un risque de crédit faible. Les obligations notées BBB comportent un risque de crédit modéré. Elles sont considérées comme étant de qualité moyenne. Bien que considérées de la catégorie investissement, ces obligations pourraient présenter des caractéristiques spéculatives.

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Au 31 décembre 2020 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Compensation des instruments financiers

Le risque de perte lié au risque de crédit des contreparties d'un Fonds sur les opérations de gré à gré sur dérivés est généralement limité au total du gain latent compensé par toute garantie financière détenue par le Fonds. Le Fonds tente d'atténuer le risque de contrepartie en concluant seulement des accords avec des contreparties qu'il estime ont les ressources financières pour respecter leurs obligations et en surveillant la stabilité financière de ces contreparties. Aux fins de la présentation de l'information financière, les actifs et passifs financiers sont compensés lorsque les Fonds bénéficient d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'ils ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds concluent diverses conventions-cadres de compensation ou des conventions semblables qui ne répondent pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière.

Dans le but de mieux définir leurs droits contractuels et d'obtenir des garanties pouvant les aider à réduire leur risque de contrepartie, les Fonds peuvent conclure une convention-cadre régie par l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. ou une entente similaire avec leurs contreparties.

4. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Frais d'administration

Chaque Fonds versera au gestionnaire les frais d'administration indiqués dans le tableau suivant en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne des parts du Fonds afin d'acquitter les frais engagés dans le cadre des activités quotidiennes des Fonds. Les frais d'administration indiqués ci-dessous sont les mêmes pour l'ensemble des catégories d'un Fonds, le cas échéant. Les frais d'administration, majorés des taxes applicables, seront cumulés quotidiennement et seront payés chaque mois à terme échu. Les frais d'administration sont les mêmes pour l'ensemble des catégories d'un Fonds.

Voici les taux des frais d'administration qui s'appliquent à chaque Fonds :

Nom du Fonds	Frais d'administration (taux annuel) (%)
Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel innovation Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB indiciel jeux électroniques Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB indiciel Actions privilégiées et dividende stable Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB indiciel Rendement amélioré du secteur mondial des matériaux et des mines Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Chefs de file du futur Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Compte d'épargne à intérêt élevé Evolve	0,00 % de la valeur liquidative

Frais de gestion

Chaque Fonds versera au gestionnaire les frais de gestion indiqués dans le tableau suivant en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne des parts des Fonds. Le gestionnaire, agissant en sa capacité de gestionnaire des Fonds, gère les activités quotidiennes de chaque Fonds, dont la négociation d'ententes avec des fournisseurs de services et la préparation de rapports destinés aux porteurs de parts et aux autorités en valeurs mobilières. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, seront cumulés quotidiennement et seront payés chaque mois à terme échu. À l'occasion, le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à une partie ou à la totalité des frais de gestion imposés à tout moment. Les charges à payer au gestionnaire et à recevoir à l'égard des charges renoncées sont présentées à l'état de la situation financière.

Voici les taux des frais de gestion qui s'appliquent aux catégories respectives de chaque Fonds :

Nom du Fonds	Catégorie	Frais de gestion (taux annuel) (%)
Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	Parts de FNB non couvertes	0,65 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie A	1,40 % de la valeur liquidative

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Au 31 décembre 2020 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

	Parts non couvertes de catégorie F	0,65 % de la valeur liquidative
Fonds Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	Parts de FNB non couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie A	1,20 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie F	0,45 % de la valeur liquidative
Fonds Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve	Parts de FNB couvertes	0,65 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,65 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	Parts de FNB couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes	0,40 % de la valeur liquidative

Voici les taux des frais de gestion qui s'appliquent aux séries respectives de chaque Fonds (suite) :

Nom du Fonds	Catégorie	Frais de gestion (taux annuel) (%)
	Parts de FNB non couvertes en dollars américains	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,40 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	Parts de FNB couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes en dollars américains	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,40 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel innovation Evolve	Parts de FNB couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,40 % de la valeur liquidative
FNB indiciel jeux électroniques Evolve	Parts de FNB couvertes	0,70 % de la valeur liquidative
FNB indiciel Actions privilégiées et dividende stable Evolve	Parts de FNB non couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
Fonds Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	Parts de FNB couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes en dollars américains	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,45 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,45 % de la valeur liquidative
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve	Parts de FNB couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes en dollars américains	0,45 % de la valeur liquidative
FNB indiciel Rendement amélioré du secteur mondial des matériaux et des mines Evolve	Parts de FNB couvertes	0,60 % de la valeur liquidative
Fonds Chefs de file du futur Evolve	Parts de FNB couvertes	0,75 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes	0,75 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes en dollars américains	0,75 % de la valeur liquidative
	Parts de FNB non couvertes	0,60 % de la valeur liquidative
Fonds Compte d'épargne à intérêt élevé Evolve	Parts de FNB non couvertes	0,15 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie A	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie F	0,15 % de la valeur liquidative

5. PARTS RACHETABLES

Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables, transférables, dont chacune représente une participation indivise égale dans l'actif net de ce Fonds.

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Au 31 décembre 2020 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Toutes les parts d'un Fonds accordent des droits et des privilèges égaux. Chaque part entière donne droit à une voix à toutes les assemblées des porteurs de parts et confère le droit aux porteurs de parts de participer à parts égales à toutes les distributions effectuées par chaque Fonds en leur faveur, sauf les distributions de frais de gestion, mais y compris les distributions de résultat net, de gains en capital nets réalisés et toute distribution effectuée à la dissolution des Fonds. Toute distribution spéciale payable sous forme de parts de chaque Fonds fera augmenter le prix de base rajusté global des parts d'un porteur de parts. Immédiatement après le versement d'une telle distribution spéciale sous forme de parts, le nombre de parts en circulation de chaque Fonds sera automatiquement regroupé de façon à ce que le nombre de parts en circulation soit égal au nombre de parts en circulation immédiatement avant cette distribution, sauf dans le cas d'un porteur de parts non résident dans la mesure où l'impôt doit être retenu à l'égard de la distribution. Seules des parts entièrement libérées et non susceptibles d'appel subséquent sont émises.

N'importe quel jour de Bourse, les porteurs de parts de FNB peuvent échanger le nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) contre des paniers de titres ou une somme au comptant à un prix de rachat par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts applicables à la TSX (ou à la Bourse où sont négociées les parts du Fonds qui font l'objet du rachat), sous réserve d'un prix de rachat maximal par part égal à la valeur liquidative par part le jour de prise d'effet du rachat. Le droit de faire racheter des parts des Fonds peut être suspendu sur approbation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les opérations sur parts des Fonds sont présentées dans les notes complémentaires aux états financiers propres au Fonds. La contrepartie versée à l'achat des parts de lancement des Fonds consiste généralement en une contribution en nature d'un portefeuille désigné de titres de capitaux propres constituant une représentation de l'échantillonnage du portefeuille des titres compris dans l'indice sous-jacent du Fonds en cause et un montant au comptant. Les investisseurs qui souscrivent ou qui font racheter des parts de lancement peuvent se voir imposer des frais liés à la transaction d'achat et à la transaction de rachat pour compenser le coût des transferts et les autres coûts de transaction associés à l'émission et au rachat des parts de lancement.

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital des Fonds. Les Fonds ne sont pas assujettis à des exigences externes en matière de capital et ne font pas l'objet, au-delà de celles énoncées dans les prospectus des Fonds, de restrictions d'ordre juridique sur l'émission, le rachat ou la revente d'actions rachetables. Le capital reçu par chaque Fonds est géré de manière à ce que chaque Fonds atteigne ses objectifs de placement, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour répondre aux rachats demandés par les porteurs de parts.

La variation du nombre de parts émises et en circulation des Fonds peut être trouvée dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Voici un résumé des cours de clôture et de la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours de clôture à la fin de la période :

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole à la bourse TSX	Cours du marché au 31 décembre 2020 (\$)
Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	Parts de FNB non couvertes	DIVS	15,63
Fonds Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve	Parts de FNB couvertes	EARN	50,13
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	Parts de FNB couvertes	CARS	48,22
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	Parts de FNB non couvertes	CARS.B	51,84
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	Parts de FNB couvertes en dollars américains	CARS.U	59,33
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	Parts de FNB couvertes	CYBR	46,96
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	Parts de FNB non couvertes	CYBR.B	51,24
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	Parts de FNB couvertes en dollars américains	CYBR.U	68,43
Fonds indiciel innovation Evolve	Parts de FNB couvertes	EDGE	35,72
Fonds indiciel jeux électroniques Evolve	Parts de FNB couvertes	HERO	37,26
Fonds Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	Parts de FNB couvertes	LIFE	21,16
Fonds Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	Parts de FNB non couvertes	LIFE.B	23,16
Fonds Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	Parts de FNB couvertes en dollars américains	LIFE U	27,21
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve	Parts de FNB couvertes	CALL	16,25
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve	Parts de FNB non couvertes	CALL.B	17,70
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve	Parts de FNB couvertes en dollars américains	CALL U	21,85

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

Au 31 décembre 2020 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

FNB indiciel Rendement amélioré du secteur mondial des matériaux et des mines Evolve	Parts de FNB couvertes	BASE	25,70
FNB indiciel Rendement amélioré du secteur mondial des matériaux et des mines Evolve	Parts de FNB non couvertes	BASE.B	24,97
FNB indiciel Actions privilégiées et dividende stable Evolve	Parts de FNB non couvertes	PREF	24,97

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole à la Bourse Neo	Cours du marché au 31 décembre 2020 (\$)
Fonds Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	Parts de FNB non couvertes	FIXD	20,81
Fonds Chefs de file du futur Evolve	Parts de FNB couvertes	LEAD	21,28
Fonds Chefs de file du futur Evolve	Parts de FNB non couvertes	LEAD.B	20,72
Fonds Chefs de file du futur Evolve	Parts de FNB couvertes en dollars américains	LEAD.U	27,35
Fonds Compte d'épargne à intérêt élevé Evolve	Parts de FNB non couvertes	HISA	50,00

6. IMPÔT SUR LE REVENU

Les Fonds sont ou entendent devenir admissibles en tant que fiduciaires de fonds commun de placement, en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*.

Les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital des Fonds sont présentées dans les notes complémentaires aux états financiers propres au Fonds, le cas échéant. Les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et utilisées pour réduire les gains en capital réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur une période maximale de vingt ans et utilisées pour réduire le résultat net futur et les gains en capital futurs. Les Fonds peuvent être assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées comme une charge distincte à l'état du résultat global.

De temps à autre, les distributions versées par les Fonds seront supérieures au revenu net de placement et aux gains en capital réalisés imposables des Fonds. Dans la mesure où l'excédent n'est pas désigné par les Fonds comme un revenu aux fins d'imposition au Canada et imposable entre les mains des porteurs de parts rachetables, cette distribution excédentaire constitue un remboursement de capital et n'est pas immédiatement imposable entre les mains des porteurs de parts rachetables.

7. ENTITÉS STRUCTURÉES

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds de placement (les fonds sous-jacents). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs afin de dégager un rendement sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités principalement par l'émission de parts, qui sont remboursables au gré du porteur et qui donnent droit au porteur à une quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. La participation du Fonds dans un fonds sous-jacent, détenue sous forme de parts remboursables, est présentée dans l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, laquelle représente l'exposition maximale du Fonds à ces placements. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont incluses dans les produits de l'état du résultat global. Les gains et pertes réalisés, ainsi que les variations des gains et pertes latents liés aux fonds sous-jacents sont aussi inclus dans l'état du résultat global. Les Fonds n'apportent aucun soutien financier ou autre soutien additionnel important aux fonds sous-jacents.



Evolve ETFs

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve